

Le rééducateur de l'Education nationale

Est un enseignant spécialisé qui travaille le plus souvent dans les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (R.A.S.E.D.)

ou dans les CMPP : Centres médico-psycho-pédagogiques, dans les établissements spécialisés.

Intervient, en équipe RASED, avec des psychologues scolaires, des enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique sur un secteur regroupant plusieurs écoles maternelles et élémentaires publiques.

Met en œuvre, au sein des écoles maternelles et élémentaires, des actions de prévention et de remédiation, en liaison étroite avec les enseignants et les parents. Il fait partie de l'équipe éducative de l'école et est en lien avec les partenaires de l'école.

Aide individuellement ou en très petits groupes les enfants qui rencontrent des difficultés et pour lesquels le renforcement des exercices pédagogiques, les encouragements ou les méthodes de soutien n'ont pas été des aides suffisamment efficaces.

Il s'agit pour eux de surmonter des difficultés personnelles qui surviennent en relation à des situations scolaires.

Ces enfants manquent de confiance en eux, d'estime de soi, et/ou de motivation, ne parviennent pas à développer leurs compétences d'élèves. Les difficultés se manifestent par de l'instabilité, de l'inhibition, une communication difficile, de l'agressivité,

ou par un refus partiel, voire total de la situation scolaire.

Le rééducateur propose donc à l'enfant, des pratiques où il pourra découvrir ou redécouvrir des processus de création, d'échange, de communication et d'expression. Il aide celui-ci à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école pour pouvoir devenir élève.

La rééducation

Propose une approche globale des difficultés scolaires où la singularité et la particularité de chaque enfant sont reconnues et prises en compte.

Propose des voies alternatives d'aide. C'est une pratique spécifique, elle s'appuie sur un cadre et un projet individuel.

Offre un temps, un espace et une relation à un élève pour comprendre et dépasser les difficultés qu'il rencontre à l'école. Et c'est, dans l'école, le plus souvent à la demande de l'enseignant que cette aide, mise en œuvre avec la famille, est proposée à l'enfant.

Même si l'enfant ne travaille pas directement sur les apprentissages, l'investissement et l'efficacité scolaires sont les finalités du travail rééducatif.

La prévention

Est un ensemble d'actions, dès le cycle I, intégrées aux projets éducatifs des écoles. La prévention permet d'éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification.

Le rôle spécifique du rééducateur, sa connaissance de l'enfant à partir de la relation rééducative l'amènent à aborder et proposer certaines formes de prévention.

Les interventions du rééducateur peuvent concerner diverses problématiques du développement de l'enfant à travers la scolarité : la séparation, l'autonomie, l'agressivité, la capacité à représenter, l'ajustement des émotions, la socialisation, la communication et l'expression

Cette conception de la prévention s'écarte du modèle classique du " dépistage " et vise à redonner à l'enfant son statut de sujet, acteur de ses apprentissages.

L'enfant doit être entendu dans sa globalité et dans l'unité de son développement corporel, cognitif, affectif, social.

En relation avec le maître de la classe qui doit aussi se donner cet objectif, les interventions à visée rééducative doivent favoriser un engagement actif de l'enfant dans les différentes situations, la construction ou la restauration de ses compétences d'élève. La (re)conquête du désir d'apprendre et de l'estime de soi, l'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles doivent permettre une meilleure efficacité dans les activités proposées en classe et dans les apprentissages.

Circulaire : 30 04 2002 Cf. B.O. N°19 du 9 mai 2002

En défendant pour tout enfant « le droit à la difficulté ordinaire » les rééducateurs contribuent à éviter l'expérience négative de l'échec à l'école et ses conséquences majeures, la marginalisation, l'exclusion.

Janvier 2008

Le bureau de la fédération FNAREN :

J. GRAND, AREN 69, Présidente.
M. DECOLOGNE, AREN 91, Vice-présidente, vie fédérative.
B. PERRAUD, AREN 01, Secrétaire.
J. P. MARTEGOUTTE, AREN 76, Trésorier.
A. CASSARD, AREN 63, Publications.
C. PERIE, AREN 79, Communication, Presse.
J. GAMBIER, AREN 31, Lien comité scientifique.
D. HANROT, AREN 51, Lien - partenariat.
M. MARTIN, AREN 39, Référente congrès 2008.
S. GAISNE, AREN 69, Référente congrès 2009.

Extraits des statuts de la FNAREN

Association loi 1901, Créée en 1984.

Consulter le site : <http://www.fnaren.asso.fr>

La fédération groupe des associations régies par la loi de 1901... , ayant pour but:

→ La reconnaissance de la spécificité et de l'identité professionnelle des rééducateurs de l'Education nationale ainsi que la diversité de leur fonctionnement et de leurs pratiques.

→ La FNAREN a pour objet : la recherche, la formation, l'innovation et l'information relatives à la profession de rééducateur...

La FNAREN

Regroupe 90 associations AREN en France (soit environ 1800 rééducateurs).

La FNAREN, outre les différents conseils d'administration avec le travail des commissions, organise annuellement un congrès : temps fort de réflexion et de regroupement des AREN et de leurs adhérents, temps de formation pour les professionnels de l'enfance. (Environ 900 congressistes)

Elle publie une revue trimestrielle, « envie d'école », une revue de recherche, « l'ERRE ».

Un comité scientifique, regroupant une quarantaine de personnalités de formations diverses, est associé aux recherches et aux actions de la fédération.

La FNAREN travaille avec les différents partenaires : institutionnels, syndicaux et associatifs au niveau national.

La FNAREN en actions depuis un quart de siècle

Pour l'année 2007-2008 la FNAREN, point d'ancrage des associations départementales de rééducateurs, nourrie de son expérience et de la réflexion des adhérents des AREN, poursuit son travail:

Forte de son éthique, la FNAREN s'engage à sensibiliser les membres de la communauté éducative afin que la transmission ou la circulation d'informations ne nuisent en rien à l'élève et à sa famille.

La FNAREN pose le principe de confidentialité du travail de l'enfant tout en restant dans une démarche de communication et d'échange.

Avec ses partenaires professionnels, associatifs et syndicaux, la FNAREN propose et poursuit les actions nécessaires pour obtenir les conditions indispensables au fonctionnement des équipes des RASED afin de permettre à tout élève qui rencontre des difficultés de recevoir à l'école l'aide spécialisée à laquelle il a droit.

La FNAREN, en lien avec les AREN, renforce sa politique de promotion de l'aide rééducative à l'école en restant une force de proposition



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DES RÉÉDUCATEURS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Place du château
01370 MEILLONNAS.
04.74.51.33.24.

e-mail : fnaren@fnaren.asso.fr

site : <http://www.fnaren.asso.fr>

En 2007-2008,
la FNAREN lance une
campagne nationale :

**"Elèves en difficulté :
le pédagogique c'est
pas automatique"**

*Pour la promotion des aides
spécialisées à l'école*